

Image not found or type unknown



Location d'une chambre d'hôtes dans un bien en indivision

Par **Mirandolina**, le **08/01/2020** à **21:04**

Bonjour,

Doit-on demander l'autorisation du co indivisaire lorsque l'on veut exploiter une chambre d'hôte sur le bien indivis que l'on occupe ?

En vous remerciant ...